

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

(2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés)

Tout en poursuivant une formation humaniste, l'enseignement technique de qualification prépare l'entrée dans la vie active. Il n'exclut cependant pas l'accès aux études supérieures.

Au deuxième degré (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années) le Collège propose deux filières de formation : gestion et sciences appliquées.

Au troisième degré (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années) le Collège n'organise que la filière sciences appliquées (orientation agro-alimentaire).

Les tableaux ci-dessous précisent les branches enseignées et les nombres d'heures correspondants.

	<b>GESTION-COMMERCE</b>	2 <sup>ème</sup> degré	3 <sup>ème</sup> degré
FC*	Religion	2	Non organisé au Collège
	Français	4	
	Formation historique et géographique	2	
	Education physique	2	
	Mathématique	2	
	Formation scientifique	2	
	Néerlandais	3	
OBG*	Néerlandais orienté	1	
	Anglais	3	
	Economie de l'entreprise	4	
	Bureautique	4	
	Techniques d'accueil, d'organisation et de secrétariat	2	
AC*	Commerce	1	
	TOTAL	32	

	<b>SCIENCES APPLIQUEES</b>	2 <sup>ème</sup> degré	3 <sup>ème</sup> degré
FC*	Religion	2	2
	Français	4	4
	Formation historique et géographique	2	2
	Education physique	2	2
	Mathématique	4	4
	Formation sociale et économique	-	2
	Néerlandais	3	2
OBG*	Biologie appliquée et laboratoire	6	6
	Chimie appliquée et laboratoire	5	6
	Physique appliquée et laboratoire	5	4
AC*	Anglais	2	2
	TOTAL	35	36

Note : La formation en sciences comporte 16 heures par semaine dont au moins 8 de laboratoire et correspond, au troisième degré, au profil de formation « technicien(ne) des industries agro-alimentaires »

\*FC = Formation Commune - OBG = Options de Base Groupées - AC = Activités Complémentaires